

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Abéba, Éthiopie, BP: 3243, Tél.: (251-11) 551 38 22 Télécopie: (251-11) 551 93 21

Courriel: situationroom@africa-union.org

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'UA ET L'UNREC ACHÈVENT UNE FORMATION SUR L'IDENTIFICATION ET LE TRAÇAGE DES ARMES LÉGÈRES ET DE PETIT CALIBRE ET LEURS MUNITIONS POUR LES ÉTATS D'AFRIQUE CENTRALE

Addis Abéba, le 28 octobre 2015: La Commission de l'Union africaine (UA), en collaboration avec le Centre régional des Nations unies pour la paix et le désarmement en Afrique (UNREC), a organisé une formation de deux jours sur l'identification et le traçage des armes légères et de petit calibre et leurs munitions pour les États membres de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC).

La formation a été organisée dans le cadre de la Stratégie et du Plan d'action de l'UA sur le contrôle de la prolifération, de la circulation et du trafic illicites des armes légères, adoptés par le Sommet de l'UA en 2013, et l'Instrument international permettant aux États d'identifier et de tracer, de façon rapide et fiable, les armes légères et de petit calibre illicites (ITI), adopté par l'Assemblée générale des Nations unies en 2005.

Les participants à la formation sont des spécialistes et de hauts responsables des forces nationales de défense et de police, des Commissions sur les armes légères et de petit calibre et des Ministères des Affaires étrangères de l'Angola, du Burundi, du Cameroun, du Congo, du Gabon, de Sao Tomé et Príncipe et du Tchad.

La formation a consisté en modules théoriques et pratiques comprenant une présentation des principes de base et de la méthodologie pour l'identification, l'enregistrement et le traçage des armes et des munitions illicites, ainsi que pour l'identification du matériel et la préparation des demandes officielles de traçage. Les participants ont été formés à l'identification correcte des différentes armes légères et de petit calibre et de leurs munitions, y compris leurs calibres, types, modèles, fabricants, numéros de série unique et détenteurs.

L'identification et le traçage des armes demeurent un pilier fondamental des efforts de contrôle de la prolifération illicite des armes légères et de petit calibre, car ils permettent aux États d'identifier l'évolution du trafic et les points de détournement, ainsi que d'enquêter sur les crimes et les abus liés aux armes.